



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 avril 2018

Election du nouveau maire de Cachan : La démocratie citoyenne au cœur des annonces

Suite à la démission de M. Jean-Yves Le Bouillonnet le 22 mars 2018, le conseil municipal de Cachan s'est réuni ce dimanche 8 avril et a élu Hélène de Comarmond aux fonctions de maire de Cachan.

Mme la Maire a indiqué vouloir s'inscrire dans la continuité de la politique municipale menée par son prédécesseur et a fait plusieurs annonces.

Tout d'abord, elle a annoncé sa démission prochaine de ses fonctions de vice-présidente du Département. Tout en restant simple conseillère départementale, Mme de Comarmond pourra à la fois continuer à travailler auprès de la majorité départementale pour des politiques utiles aux val-de-marnais, et notamment aux cachanais, mais aussi se consacrer le plus possible à son mandat de maire.

Par ailleurs, Mme la Maire a annoncé le lancement à la rentrée prochaine d'une série d'ateliers citoyens. Ce dispositif participatif a pour but d'établir un diagnostic partagé sur la ville et de faire émerger des projets pour inscrire Cachan dans l'avenir.

A ce titre, dès 2019, une partie du budget municipal sera participatif. Les cachanais pourront ainsi proposer et voter pour des projets qu'ils souhaitent voir se concrétiser dans leurs quartiers.

Enfin, Mme de Comarmond s'est engagée à créer une nouvelle délégation municipale : responsabilité environnementale, économie circulaire et innovation sociale. Cette délégation confiée à une jeune conseillère municipale permettra notamment l'accompagnement des initiatives citoyennes.